



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2013

Publication : 01/07/2013

EXTRAIT DU REGISTRE**VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 25 Juin 2013****DOSSIER N° 16 :**DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU
B.P. 2013 (BUDGET PRINCIPAL)

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 25 Juin 2013

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 33

Absent : 0

Excusés : 2

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON-CAZENAVE, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAUDEAU, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusées avec procuration : MME MANDARD (à MME SALIN), MME TRAORE (à MME MADELMONT)

Absent :

Secrétaire : MME THIBAUDEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2013

DOSSIER N° 16 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU B.P. 2013 (BUDGET PRINCIPAL)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2013

Publication : 01/07/2013

RAPPORTEUR : Alain ZIMMERMANN

Le budget primitif a été adopté le 19 mars 2013. Il est nécessaire d'entériner en première décision modificative un ajustement des opérations d'ordre budgétaire.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants et L. 2312-1 et suivants, ces modifications telles qu'exposées ci-dessous sont présentées au niveau du chapitre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT**OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE:**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 023	Virement à la section d'investissement	-50 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	50 000,00 €	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		0,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00 €	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**OPERATIONS RELLES BUDGETAIRES :**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 204	Subvention d'équipement versées	35 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 020	Dépenses imprévues	- 35 000,00 €	
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		100 000,00 €	100 000,00 €

OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE:

TOTAL CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement		- 50 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 040	Produits des cessions d'immobilisations		50 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 041	Opérations patrimoniales	5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		105 000,00 €	105 000,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** l'instruction comptable M14,**VU** la délibération du Conseil Municipal du 19 mars 2013 approuvant le budget primitif 2013**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :****24 voix POUR****11 ABSTENTIONS (MME DE PONCHEVILLE, M. ASSERAY, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS)****Article unique :** Approuve cette décision modificative n° 1 au budget principal dans les conditions ci-dessus présentées.

Fait et délibéré le 25 Juin 2013

LE MAIRE,



Patrick BOBET